



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD**

Séance régulière tenue 1^{er} mai 2023 au 220 rue Principale est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal.

Sont présents :

Messieurs Denis Laprise,
Jean-Claude Giroux,
Mme Madeleine Vermette,
M. Steeve Raby,
M. Eric Talbot,

Sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est absente : Mme Lydiane Bernard

Sont également présents : Madame Claudette Aubé, et monsieur Yves Bernard respectivement Directrice générale/secrétaire-greffier et directeur général adjoint/secrétaire-greffier adjoint.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gilles Giroux, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-05-01 : LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Eric Talbot, il est résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en joutant le point suivant:

16 e) Suivi – Aide à la voirie locale et FQM

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

1- Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
 - a) Rappel de fonctionnement des séances du conseil
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 avril 2023.
4. Approbation des comptes
5. Comptes à payer
 - a) Avantis -St-Paul 27 avril 2023- 77,92 \$
 - b) Alarms Clément Pelletier VIGIL 28 avril 2023- 206,96 \$
6. Correspondance
 - a) Lettre de la présidente des Mains Unies, Mme Marjolaine Fradette.
7. Administratif
 - a) Avis de motion : Règlement no 2023-03 modifiant le règlement 2021-08 décrétant le mode de tarification pour l'utilisation de certains biens et services ou activités de la municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-sud.
 - b) Remboursement frais – comité analyse MRC – pompiers
 - c) Module complémentaire – CIM – envoi par courriel
8. Travaux publics



- a) Résolution pour demande d'aide auprès du PAVL – Volet projets particuliers d'amélioration (PPA – CE et PPA - ES) – projets à prioriser.
- b) Nettoyage de rues
- 9. Incendie et Sécurité
- 10. Eau potable
- 11. Eaux usées
 - a) Demande de modification – Tarification – Fosse septique – lot 5 760 817
- 12. Loisirs
 - a) Demande de contribution financière – « Rochefest »
 - b) Suivi terrain de jeux
 - c) Emploi d'été Canada – animateurs/trices
- 13. Parc des Appalaches
- 14. Héritage
- 15. Résolutions diverses
 - a) Participation – Rendez-vous de la ruralité -Inscription
 - b) Participation – personne ressource - TCA
- 16. Varia
 - a) Demande de révision antérieure des services – lot 5 762 006
 - b) Demande de soutien financier (commandite) – CAB MRC Montmagny-L'Islet
 - c) Demande d'arbres – acceptation – Mois de l'arbre et de la forêt
 - d) Certificat -secourisme- Yves Bernard
 - e) Suivi – rencontre député Côte-du-Sud – Développement dossier MTQ
- 17. Période de questions.
- 18. Levée de l'assemblée

a) RAPPEL DE FONCTIONNEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL.

M. Le maire effectue la lecture d'un document précisant le mode de fonctionnement des séances du conseil municipal ainsi que de la période des questions de la part des gens du public.

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 3 AVRIL 2023.

2023-05-02 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 AVRIL 2023.

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Steve Raby, et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal 3 avril 2023.

Adopté à l'unanimité

4- APPROBATION DES COMPTES

2023-05-03 : APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par M. Steve Raby et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 31 614,32 \$ qui incluent les salaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

5- COMPTE À PAYER

2023-05-04 : COMPTES À PAYER

- a) Il est proposé par Mme Madeleine Vermette, appuyée par M. Eric Talbot, et résolu de procéder au paiement du compte de 77,92 \$ pour des achats chez BMR Avantis (St-Paul).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.



- b) Il est proposé par M. Denis Laprise, appuyé par M. Steve Raby, et résolu de procéder au paiement du compte de 206,96 \$ pour les services d'Alarmes Clément Pelletier.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Je, Claudette Aubé, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées aux résolutions 2023-05-03 et 2023-05-04.



Claudette Aubé

6- CORRESPONDANCE

- a) Lettre de la présidente des Mains Unies, Mme Marjolaine Fradette.

M. Le maire procède à la lecture d'une correspondance de la part de la présidente des Mains Unies.

7- ADMINISTRATIF

- a) Avis de motion : Règlement no 2023-03 modifiant le règlement 2021-08 décrétant le mode de tarification le mode de tarification pour l'utilisation de certains biens et services ou activités de la municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud.

M. Jean-Claude Giroux, donne avis de motion pour le règlement no 2023-03. Le document est joint au présent procès-verbal. Monsieur le maire fait la présentation de ce projet de règlement.

2023-05-05 : REMBOURSEMENTS DES FRAIS – COMITÉ ANALYSE PRÉVENTION DES INCENDIES.

Il est proposé par M. Denis Laprise, appuyé par M. Steve Raby, et résolu de procéder aux remboursements des dépenses encourues pour la participation du chef pompier de la municipalité au comité d'analyse de prévention des incendies dont les réunions se tiennent au bureau de la MRC à Montmagny. Le remboursement des frais se fera sur présentation des pièces justificatives et selon les modalités prévues par la municipalité pour ses employé/e/s en service.

Adopté à l'unanimité des conseillers présent.

2023-05-06 : ACHAT DU MODULE COMPLÉMENTAIRE – CIM – ENVOI DE COMPTES DE TAXES PAR COURRIEL

Il est proposé par Mme Madeleine Vermette, appuyée par M. Éric Talbot, et résolu de procéder à l'achat du module complémentaire du CIM pour permettre l'envoi des comptes de taxes par courriel aux propriétaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.



8- TRAVAUX PUBLICS

2023-05-07 : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PPA-CE (CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE)

Considérant que les élus ont pris connaissance du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration pour la circonscription électorale de Côte-du-Sud, il est proposé par M. Denis Laprise, appuyé par M. Jean-Claude Giroux et résolu de déposer une demande d'aide financière de 100 000 \$ pour des travaux estimés à 50 000 \$ prévus dans les Rangs Sainte-Anne Est et Ouest, le Chemin du Grand-Ruisseau, la Route Saint-Pierre ainsi que la Route des Pins.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2023-05-08 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PPA-ES (ENVERGURE ET SUPRAMUNICIPAUX)

Considérant que les élus ont pris connaissance du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure et supramunicipaux, il est proposé par M. Éric Talbot, appuyé par M. Jean-Claude Giroux et résolu de déposer une demande d'aide financière de 250 000 \$ pour des travaux estimés à 500 000 \$ prévus dans les tronçons de route suivants : Rue Principale Ouest, Rang St-Joseph, Route de la Station et Route Sirois Sud.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

b) Nettoyage de rues

Il est convenu de procéder à des demandes de soumissions auprès d'entrepreneurs pour le nettoyage des rues sous responsabilité municipale. La direction générale effectuera des demandes à ce propos.

9- PROTECTION INCENDIE ET SÉCURITÉ.

Aucun sujet n'est apporté en séance du conseil à ce point.

10- EAU POTABLE

Aucun sujet n'est apporté en séance du conseil à ce point.

11- DEMANDE DE MODIFICATION DE SERVICES POUR LE LOT 5 760 817.

2023-05-09 : MODIFICATION DE SERVICES – LOT 5 760 817.

Il est proposé par M. Denis Laprise, appuyé par Madeleine Vermette, d'accepter la demande de modification de services pour Mme Danielle Bissonnette soit de retirer le paiement du service de vidange de fosse septique. La propriétaire n'a aucun bâtiment sur ce lot. Une mise-à-jour de son dossier sera effectuée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12- LOISIRS.

2023-05-10 : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – ROCHEFEST

Il est proposé par M. Steve Raby, et appuyé par M. Éric Talbot, d'accepter la demande de contribution financière de la part des Loisirs de Ste-Euphémie pour le ROCHEFEST. Un montant de 500 \$ sera donc accordée.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.



b) Suivi terrain de jeux.

Aucun point n'est apporté à ce propos. La conseillère responsable du dossier est absente.

c) Emploi d'été Canada – animateur pour terrain de jeux.

Nous avons eu la confirmation que les Loisirs de Ste-Euphémie se sont vus octroyer un poste d'animateur/trice de terrain de jeux pour une durée de 8 semaines. Une rencontre avec le comité intermunicipal pour l'organisation des terrains de jeux de Montmagny-Centre et Sud est prévue le 5 mai 2023 à ce propos.

13- PARC DES APPALACHES

Madame Madeleine Vermette commente les travaux et le matériel pour l'aménagement du sentier (abri-feu et passerelle). Madame Vermette confirme également qu'il y aura également la Fête de la Pêche le 3 juin avec la présence d'une personne bénévole pour l'animation, le Parc des Appalaches donnera également des cannes à pêche.

14- HÉRITAGE

Il y aura un 5 à 7 à l'Héritage ce vendredi le 5 mai 2023. Des activités sont prévues et il y aura vente d'alcool (avec permis) ainsi que vente de nourriture. Une rencontre se tiendra avec une agente de la MRC pour évaluer les projets de développement possibles pour l'Héritage.

15- RÉSOLUTIONS DIVERSES

2023-05-11 PARTICIPATION AU RENDEZ-VOUS DE LA RURALITÉ - INSCRIPTION

Il est proposé par M. Denis Laprise, appuyé par Steve Raby, et résolu de défrayer pour l'inscription de 4 représentant/e/s pour la municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud au montant de 100,00 \$ (25,00 \$ par participant/e/s).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

d) Participation – Personne-ressource – Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud – Transport TCA

L'organisme de transports TCA (M. Donald Veilleux) demande à ce que la Municipalité ait un/e représentant/e (élu ou non) sur son comité afin d'étudier les besoins en transport collectif. Pour le moment, les membres du conseil ne peuvent désigner une personne. Il est convenu que ceux ou celles qui démontrant un intérêt pour cela pourront contacter le bureau municipal et donner leur nom.

16- VARIA

2023-05-12 RÉSOLUTION CONCERNANT UNE MODIFICATION DE SERVICES POUR LE LOT 5 762 006 – RETRAIT D'UN SERVICE - REMBOURSEMENT

Il est proposé par M. Denis Laprise, appuyé par Steve Raby, que la demande de retrait du service liée à l'aqueduc soit acceptée et qu'un remboursement de la taxe payée pour les années 2020, 2021 et 2022 soit effectué au propriétaire du lot.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

e) Demande de soutien financier – CAB MRC de Montmagny-L'Islet.

Suite à l'étude de la demande de l'organisme CAB concernant une aide financière, aucune résolution ne fût prise pour l'octroi d'une telle demande. Cette dernière est donc refusée.



f) Demande d'arbres – Acceptation – Mois de l'arbre et de la forêt.
Une confirmation est partagée aux membres du conseil municipal à l'effet que la demande d'arbres a été acceptée. Nous pourrions aller les récupérer selon les moments prévus par l'organisation. M. Denis Laprise s'en chargera.

g) Certificat de secourisme – CNESTT – Directeur général adjoint SG adjoint.
Une confirmation de certification est soumise aux membres du conseil municipal concernant la formation qu'a suivi le DG adjoint les 17 et 24 avril 2023.

h) Suivi – Aide à la voirie locale et FQM
M. le maire effectue une mise à jour, suite aux interventions avec notre député Monsieur Rivest, concernant le dossier du financement des chemins d'hiver et de la limitation imposée par le Ministère des transports. Il appert que le dossier avance bien et que la limitation relative à l'entretien des chemins d'hiver dans le PAVL sera probablement retirée. Toutefois, le tout sera confirmé lors du dépôt du prochain programme prévue dans les mois à venir. Une lettre a été envoyée à tous les payeurs de taxes de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud expliquant les démarches effectuées en ce qui concerne l'aide à la voirie locale et donnant les informations sur la hausse des taxes appliquées pour 2023.
Monsieur le maire commente également à position du MAMH et de la FQM sur le dossier d'intimidation des élus.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions adressées aux élus concernent : la circulation des véhicules lourds qui endommagent les routes, l'ajout de STOP sur la rue Principale Ouest et l'ajout de radars pédagogiques, l'état de la Route Sirois, la Municipalité d'Armagh qui a fait des procédures contre les transporteurs forestiers qui endommagent le rang Saint-Charles, remerciement pour interventions qui aident à avancer, à sauver la Municipalité, est-ce que la Municipalité a un plan B? Faire attention aux articles dans les médias qui ne sont pas bénéfiques pour la Municipalité, tous devraient travailler dans le même sens et se poser la question à savoir si on pourrait faire mieux et finalement le nettoyage des rues.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-04-13 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Madeleine Vermette et résolu de lever la séance à 20h30.
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

A blue ink signature of Gilles Giroux, the Mayor, written over a horizontal line.

Gilles Giroux, Maire

*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

A blue ink signature of Claudette Aubé, the General Director and Treasurer, written over a horizontal line.

Claudette Aubé, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 1^{er} mai 2023.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 5 juin 2023.